

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE
STATISTIQUE ET D'ECONOMIE APPLIQUEE



08 BP 3 ABIDJAN 08
TEL: (225) 27 22 48 32 00
FAX: (225) 27 22 44 39 88
Site Web: www.ensea.ed.ci

PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN

ACE IMPACT-ENSEA

Financement Agence Française de Développement (AFD) N°CCI 167901 T

RAPPORT DU COMITÉ D'AUDIT INTERNE

**(Examen des rapports de l'auditeur externe
sur la gestion 2023)**

SESSION DU 28 MAI 2024

L'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée d'Abidjan (ENSEA) est un Etablissement Public National (EPN) d'Enseignement Supérieur et de Recherche. Créée en 1961, elle a pour vocation d'assurer la formation des statisticiens pour les pays africains. Le décret n° 91-642 du 09 octobre 1991 précise ses missions et ses activités. En application de ce décret, l'ENSEA effectue les activités suivantes :

- la formation initiale des statisticiens des secteurs public, parapublic et privé ;
- des actions de formation professionnelle qualifiantes et les renforcements des capacités (ou formations continues) ;
- des prestations de conseils, d'expertises et de production statistiques au bénéfice de partenaires extérieurs publics, privés ou d'organismes internationaux ;
- la recherche en statistique, économie, démographie et informatique.

Depuis sa création, l'ENSEA a formé plus de 4 000 étudiants originaires d'une vingtaine de pays africains. Par le biais de la formation, l'ENSEA est devenue un pôle d'intégration africaine dans lequel de futurs cadres du continent africain brassent leurs cultures et échangent leurs expériences, facilitant ainsi les efforts d'harmonisation de la pratique statistique.

La qualité de la formation et le rayonnement des activités dans le domaine de la statistique lui ont permis d'obtenir en 2005 le label « Centre d'Excellence Régional » de l'UEMOA et celui de « Centre d'Excellence » de la Banque Mondiale depuis 2015.

Au label Centre d'Excellence est associée la mise en œuvre du projet « Centre d'Excellence Africain (CEA) ». Ce projet vise à renforcer les capacités de l'ENSEA en matière de formation et de recherche statistique afin de pérenniser son positionnement en tant que pôle régional de référence. Après une première phase achevée en septembre 2020, la seconde phase du projet dénommé ACE Impact vise à capitaliser l'expérience de l'ENSEA engrangée dans la formation des Ingénieurs Statisticiens Economistes (depuis 1987) et des Ingénieurs des Travaux Statistiques (depuis 1970) et renforcer les activités menées lors de ACE I.

Conformément aux principes de bonne gestion et en vue d'améliorer les mécanismes de gestion, il a été mis en place un Comité d'Audit Interne, constitué de membres du Conseil de Gestion désignés par ledit Conseil.

L'objectif de ce Comité est d'améliorer les procédures de contrôles internes et d'optimiser le processus de gestion des risques du Projet ACE Impact-ENSEA. Plus spécifiquement, le Comité d'Audit Interne est chargé de :

- valider le plan d'audit interne annuel ;
- examiner les rapports trimestriels de l'Auditeur Interne ;
- examiner les rapports annuels de l'Auditeur Externe ;
- faire des recommandations au Conseil de Gestion.

Le Comité d'Audit interne est composé des membres suivants :

- **Monsieur ABBAS Sanoussi**, Président du Comité, Représentant l'Association des Statisticiens et Démographes de Côte d'Ivoire, membre du Conseil de Gestion ;
- **Monsieur DIEDHIU Arona**, membre du Comité, Représentant le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique au sein du Conseil de Gestion ;
- **Monsieur AKOGUHI Yao Joseph**, membre du Comité, Représentant le Ministre des Finances et du Budget au sein du Conseil de Gestion.

L'an deux mille vingt-quatre,

Et le 28 mai,

De 10 heures 30 minutes à 11 heures 50 minutes,

Les membres du Comité d'Audit Interne de l'ENSEA se sont réunis à la salle du Conseil des Professeurs de l'ENSEA, sous la présidence de Monsieur ABBAS Sanoussi, Président dudit Comité.

Assistaient également à la réunion :

- **Monsieur KOUADIO Hugues**, Directeur de l'ENSEA, Coordonnateur du Projet ;
- **Monsieur KOUTINHOUI Sèvènou**, Auditeur Externe du Projet CEA-ENSEA.

Monsieur ABBAS Sanoussi préside la réunion du Comité.

Monsieur AKOGUHI Yao Joseph assure le secrétariat de séance.

Le Président de séance propose l'ordre du jour ci-après :

- I. Examen et adoption des rapports 2023 de l'Auditeur Externe ;**
- II. Questions diverses.**

L'ordre du jour est adopté par les membres du Comité.

I. Examen et adoption des rapports 2023 de l'Auditeur Externe

Une synthèse des rapports de l'audit réalisé au titre de l'exercice 2023 du Projet ACE Impact-ENSEA est présentée au Comité par Monsieur KOUTINHOUI Sèvènou, Auditeur Externe. Les principaux constats tirés de l'audit ainsi que les recommandations émises par la mission d'audit externe ont été examinés.

Le champ de ces travaux inclut l'examen du rapport d'audit des états financiers, la lettre de recommandations sur le contrôle interne, l'attestation sur les revenus externes générés du Projet.

1. Le rapport d'audit des états financiers du Projet au titre de l'exercice 2023

Le Comité d'Audit Interne prend connaissance du rapport d'audit des états financiers du Projet au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Le Comité d'Audit Interne relève que de façon globale, l'analyse des comptes de l'exercice 2023 effectuée par l'Auditeur Externe ne présente pas d'irrégularités majeures. Les comptes sont réguliers et sincères et traduisent globalement une image fidèle des activités exécutées dans le projet au cours de la période sous revue, conformément aux principes comptables en vigueur et à l'accord de financement du projet.

Le Comité d'Audit Interne prend note de l'avis globalement satisfaisant de l'Auditeur Externe sur la performance financière du Projet.

2. Lettre de recommandations sur le contrôle interne

Le Comité d'Audit Interne note que l'Auditeur Externe a fait l'état du suivi des recommandations du précédent audit avant de formuler des recommandations issues de la mission d'audit externe 2023.

2.1 Suivi des recommandations de la mission d'audit externe 2022

Le Comité note que certaines des recommandations formulées au cours de l'exercice 2022 n'ont pas encore été mises en œuvre. Il s'agit notamment des recommandations issues du retard constaté dans la validation du PTBA et du PPM.

Bien que le retard constaté soit lié à des facteurs externes au Projet, comme mentionné dans le rapport, le Comité invite l'Unité de Gestion du Projet à veiller à la mise en œuvre des recommandations de l'auditeur externe.

2.2 Recommandations issues de la mission d'audit externe 2023

Le Comité d'Audit Interne prend acte des insuffisances et recommandations faites à l'issue du diagnostic des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière de même que l'appréciation de la conformité de l'exécution du Projet aux dispositions de l'Accord de financement.

Outre les recommandations non mises en œuvre, l'Auditeur Externe relève que le poste de comptable n'est pas pourvu tout en précisant qu'il a été constaté que le processus de recrutement d'un nouveau comptable est en cours.

L'Auditeur Externe mentionne que ces insuffisances ne remettent pas en cause la fiabilité des informations financières et comptables contenues dans les états financiers du Projet.

Le Comité d'Audit Interne invite l'Unité de Gestion du Projet à mettre en œuvre les recommandations faites suite au constat des insuffisances relevées.

L'Unité de Gestion du Projet prend bonne note des recommandations formulées et s'engage à prendre les dispositions nécessaires en vue de leur mise en œuvre.

3. L'attestation sur les revenus externes générés au titre de l'exercice 2023

Le Comité d'Audit Interne note que l'Auditeur Externe n'a indiqué aucune objection de nature à remettre en cause le montant des revenus externes générés sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 par le Projet.

Le Comité d'Audit interne prend bonne note de cette conclusion de l'Auditeur externe concernant les revenus générés au titre de l'exercice 2023 par le Projet.

II. QUESTIONS DIVERSES

Aucun sujet n'a été abordé sous ce chapitre.

Au terme des travaux, le Comité d'Audit Interne salue les efforts déployés par l'Unité de Gestion du Projet CEA-ENSEA, au titre de l'exercice 2023.

Le Comité d'Audit Interne invite l'Unité de Gestion du Projet à exécuter les recommandations formulées par l'Auditeur Externe.

Le Comité d'Audit Interne adopte les différentes composantes du rapport de l'Auditeur Externe et le remercie pour la qualité de ses rapports.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président du Comité d'Audit Interne lève la séance à 11 heures 50 minutes.

Fait Abidjan, le 28 mai 2023

Rapport signé par les membres du Comité d'Audit Interne

M. ABBAS Sanoussi, Président



M. DIEDHIOU Arona, Membre



M. AKOGUHI Yao Joseph, Membre

